

DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE CERTAINES ENTREPRISES

TOUS LES DEMANDEURS DOIVENT REMPLIR CETTE SECTION.

Objet de la demande (cocher une case)

- ☐ Nouvelle entreprise
☐ Changement de propriétaire
☐ Changement de nom (ancien nom _____)
☐ Changement d'adresse (adresse précédente _____)

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Nom de l'entreprise

Type d'entreprise, de métier ou d'occupation

- | | |
|---|---|
| ☐ Établissement de restauration ou débits de boisson | ☐ Magasin d'alimentation |
| ☐ Véhicule de rafraîchissements | ☐ Coiffeur |
| ☐ Boutique de soins du corps | ☐ Piscines |
| ☐ Pataugeoires | ☐ Bains publics |
| ☐ Hôtel | ☐ Motel |
| ☐ Glissoires d'eau | ☐ Pension |
| ☐ Gîtes touristiques | |

Adresse de l'emplacement pour lequel on demande un enregistrement (numéro, nom de rue, ville, code postal)

Adresse postale (si elle diffère de l'adresse ci-dessus)

Téléphone

Fax

Courriel

Site Web

Depuis combien de temps exploite-t-on l'entreprise à cet emplacement?

Emplacement d'autres succursales dans la Ville du Grand Sudbury

TYPE DE DEMANDEUR (cocher seulement UNE case)	
☐ Particulier – Remplir la section A	☐ Société en nom collectif - Remplir la
☐ Société en commandite - Remplir la section B	section B
☐ Personne morale – Remplir la section C	☐ Autre – Remplir la section C

SECTION A – PARTICULIER	
Nom et prénom officiels	Titre
Adresse (numéro, nom de rue, ville)	
Code postal	Téléphone
	Fax
Courriel	Site Web

SECTION B	
SOCIÉTÉS (à remplir par les personnes exploitant une entreprise à titre de société)	
ON DOIT INDIQUER LE NOM ET L'ADRESSE DE CHAQUE ASSOCIÉ.	
Nom	
Adresse (numéro et nom de rue)	
Ville, province, code postal	
Téléphone	Fax
Courriel	Site Web
Nom	
Adresse (numéro et nom de rue)	
Ville, province, code postal	
Téléphone	Fax
Courriel	Site Web
Nom	
Adresse (numéro et nom de rue)	
Ville, province, code postal	
Téléphone	Fax
Courriel	Site Web
JOINDRE UNE FEUILLE ADDITIONNELLE AU BESOIN.	

SECTION C PERSONNES MORALES (à remplir par les personnes exploitant une entreprise à titre de personne morale)	
Nom de la personne morale	
Adresse du siège social (numéro et nom de rue)	
Ville, province, code postal	
Téléphone	Fax
Courriel	Site Web
DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS (Y COMPRIS LE TITRE ET L'ADRESSE)	
Nom du dirigeant ou de l'administrateur	Titre
Adresse (numéro et nom de rue)	
Ville, province, code postal	
Téléphone	Fax
Courriel	Site Web
Nom du dirigeant ou de l'administrateur	Titre
Adresse (numéro et nom de rue)	
Ville, province, code postal	
Téléphone	Fax
Courriel	Site Web
Nom du dirigeant ou de l'administrateur	Titre
Adresse (numéro et nom de rue)	
Ville, province, code postal	
Téléphone	Fax
Courriel	Site Web
JOINDRE UNE FEUILLE ADDITIONNELLE AU BESOIN.	

SECTION D	
AUTRE (à remplir par les personnes exploitant une entreprise à titre d'une autre entité commerciale)	
Nom au complet de l'entité commerciale	
Adresse du siège social (numéro et nom de rue)	
Ville, province, code postal	
Téléphone	Fax
Courriel	Site Web
PERSONNES AUTORISÉES À LIER L'ENTITÉ COMMERCIALE	
Nom	Titre
Adresse (numéro et nom de rue)	
Ville, province, code postal	
Téléphone	Fax
Courriel	Site Web
Nóm	Titre
Adresse (numéro et nom de rue)	
Ville, province, code postal	
Téléphone	Fax
Courriel	Site Web
Nom	Titre
Adresse (numéro et nom de rue)	
Ville, province, code postal	
Téléphone	Fax
Courriel	Site Web
JOINDRE UNE FEUILLE ADDITIONNELLE AU BESOIN.	

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Votre permis ou votre enregistrement a-t-il déjà été révoqué, suspendu ou annulé dans une autre municipalité en Ontario ou dans une autre province?

OUI ☐ NON ☐

NON ☐

**AVIS EN VERTU DE LA
LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION MUNICIPALE
ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE**

La Ville du Grand Sudbury recueille des renseignements personnels et des renseignements de tiers, confidentiels, en vertu de la *Loi de 2001 sur les municipalités*. On utilisera, conservera et divulguera ces derniers conformément à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*.

Les renseignements recueillis au moyen de ce formulaire et recueillis indirectement seront utilisés aux fins suivantes :

- | | |
|---|--|
| 1 | Ils peuvent servir à déterminer l'admissibilité du demandeur en ce qui a trait à l'enregistrement d'une entreprise ou à l'obtention d'un permis d'exploitation. |
| 2 | Les renseignements soumis par les demandeurs peuvent être communiqués aux représentants de la Ville du Grand Sudbury, des Services policiers du Grand Sudbury et du Service de santé publique de Sudbury et du district qui aident l'émetteur de permis. |

Voici les coordonnées de la représentante de la Ville qui peut répondre aux questions sur la collecte et la divulgation des renseignements :

Janet Veale, coordonnatrice de l'Accès à l'information et des dossiers corporatifs,
bureau du greffier municipal, 2^e étage, Place Tom Davies, 200, rue Brady, Sudbury
(Ontario) P3A 5K3; téléphone : (705) 671-2489, poste 2476; fax : (705) 671-8118;
courriel : janet.veale@city.greatersudbury.on.ca.

RECONNAISSANCE ET CONSENTEMENT

Le demandeur a signé/Les demandeurs ont signé cette demande le jour de 200 et atteste/attestent que les déclarations faites aux présentes, les annexes, la documentation et les renseignements sont exacts et complets, à ma/notre connaissance et de ce que je tiens/nous tenons pour véridique, qu'ils sont vrais et que la déclaration est complète, conformément à la loi.

J'AI/NOUS avons lu et compris l'**AVIS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION MUNICIPALE ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE** ci-dessus et je consens/nous consentons à la collecte indirecte de renseignements personnels par la Ville du Grand Sudbury et je consens/nous consentons à l'utilisation et à la divulgation de ces renseignements personnels aux fins décrites dans l'**AVIS** ci-dessus.

JE reconnais/NOUS reconnaissons que le personnel de la Ville du Grand Sudbury, des Services policiers du Grand Sudbury et du Service de santé publique de Sudbury et du district ou leurs représentants autorisés peuvent entrer dans l'entreprise en question durant les heures normales d'ouverture afin de procéder à une inspection et de surveiller les activités de l'entreprise afin de vérifier si on y respecte les règlements municipaux.

S'IL S'AGIT D'UNE PERSONNE MORALE, LE PRÉSIDENT ET UN DIRIGEANT DUMENT AUTORISÉ DOIVENT SIGNER; S'IL S'AGIT D'UNE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE, TOUS LES MEMBRES DOIVENT SIGNER; S'IL S'AGIT D'UNE SOCIÉTÉ, TOUS LES ASSOCIÉS DOIVENT SIGNER; S'IL S'AGIT D'UNE ENTREPRISE INDIVIDUELLE, LE PROPRIÉTAIRE DOIT SIGNER. JOINDRE UNE FEUILLE ADDITIONNELLE AU BESOIN.

Nom	Titre
Nom	Titre
Nom	Titre
Nom	Titre